

Communiqué de presse

Paris, le 3 janvier 2023

Rencontre avec la direction du groupe Cofigéo (marques William Saurin, Garbit, Raynal etc.) et les services du ministère de l'industrie.

Plusieurs échanges ont eu lieu entre les services du Ministère de l'Industrie ces dernières semaines – dont le dernier aujourd'hui – avec les responsables du Groupe Cofigéo. L'entreprise a en effet été contrainte de réduire une partie de sa production faute de pouvoir répercuter cette hausse à certains de ses clients. L'entreprise est ainsi accompagnée de près par les services de l'Etat pendant cette période, et elle va notamment bénéficier en 2023 des aides mises en place pour les entreprises impactées par la crise énergétique.

D'une part, un accompagnement à court terme est accordé par l'Etat à l'entreprise à travers la mobilisation du dispositif d'activité partielle de longue durée pour l'ensemble des salariés concernés par cet arrêt de production.

D'autre part, à plus long terme, ce travail va se poursuivre notamment pour que l'entreprise puisse bénéficier sur 2023 des dispositifs mis en place pour aider les entreprises à prendre en charge une partie des surcoûts de leur facture énergétique.

Cependant, si l'aide de l'Etat est nécessaire, elle doit aller de pair avec une forte solidarité de l'ensemble de la filière agroalimentaire. En particulier, le pacte de solidarité signé en fin d'année dernière entre des fédérations professionnelles de fournisseurs et les représentants de la grande distribution dans la perspective des négociations commerciales 2023 entre les PME et la grande distribution est un pas important dans ce sens. La solidarité de l'ensemble des acteurs est, plus que jamais, clé pour préserver notre tissu de petites mais aussi de plus grandes industries agroalimentaires. A ce titre, il est également important que les négociations entre la

grande distribution et les ETIs industrielles françaises puissent s'appuyer sur ces bonnes pratiques de filière.

Contact presse :

Service presse de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie

Tél : 01 53 18 43 18

Mél : presse@industrie.gouv.fr